

Société Anonyme  
**ANDRE CITROEN**

Capital : 256.200.000 Nouveaux Francs  
117 à 167, Quai André Citroën  
PARIS XVème

METHODES REPARATIONS

Paris, le 5 Octobre 1961

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 749

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés.)

DS 19 - ID 19 T.T.

Rotules de barre Anti-roulis

Depuis Juillet 1961, les embouts de barre anti-roulis et les leviers de commande de pistons de suspension AV sont munis de graisseurs.

Pour accéder aux graisseurs, il faut déposer :

- les ailes AV
- les écrans de protection des mécanismes de suspension gauche et droit (parties latérales n° D 434-5 et D 434-5 a et parties inférieures n° D 434-106 et D 434-107.

Le graissage de ces 4 rotules doit être fait à la révision de 500 km et chaque fois que la dépose des écrans de protection a été faite à l'occasion d'une intervention.

Il faut employer de la graisse pour cardans.

(voir schéma au verso)

